

LE POINT SUR ...

L'emploi et la formation dans la branche des services de l'automobile

Source : Etude préalable au contrat d'objectifs - OREFIANFA septembre 1996

*La branche des services de l'automobile est composée essentiellement d'entreprises de moins de 10 salariés. L'activité dominante est celle du commerce et de la réparation automobile.
Les salariés sont plus jeunes que dans les autres secteurs économiques de la région.
Le niveau V demeure le principal critère d'accès aux emplois.
Les évolutions technologiques nécessitent de nouvelles compétences.
Tels sont les principaux constats sur lesquels s'est appuyé le contrat d'objectifs négocié en Franche-Comté entre cette branche professionnelle, l'Etat et la Région.*

— UNE BRANCHE AUX ACTIVITÉS MULTIPLES

La branche des services de l'automobile compte 88 565 entreprises, dont 1 670 en Franche-Comté, dans 16 activités économiques⁽¹⁾.

Elle réalise un chiffre d'affaires de 560 milliards de francs.

Les entreprises du commerce et de la réparation automobile représentent 95% des entreprises de la branche pour 317 500 salariés, dont 6 467 en Franche-Comté. Elles n'ont pas de salariés dans 40% des cas, une sur deux en emploi de 1 à 9. Bien qu'elles ne représentent que 6,3% de l'ensemble, les entreprises de 10 salariés et plus concentrent 60% des effectifs.

La vente et la réparation, le commerce de véhicules, le commerce de détail d'équipements

automobiles et le commerce de détail de carburant constituent les activités du secteur commerce et réparation automobile.

Cinq grands types d'entreprises

Les entreprises de *mécanique et réparation automobile* sont les plus répandues. Indépendantes et souvent familiales, elles interviennent sur la maintenance et la vente de véhicules d'occasion.

Les *concessions*, également indépendantes, sont des entreprises privées sous contrat de distribution avec un constructeur. Leur priorité reste la vente de véhicules neufs, bien qu'actuellement le commerce de véhicules de seconde main soit en plein essor.

Les *agences* fonctionnent sous contrat avec une concession. Elles assurent la vente de véhicules, le service après vente et la maintenance.

⁽¹⁾ COMPOSITION DE LA BRANCHE

La branche des services de l'automobile est composée de 16 activités économiques, à savoir :
les mécaniciens réparateurs, les concessions, les agents de marque, les carrossiers, les néo-spécialistes, les centres auto, les loueurs, les démolisseurs, les contrôleurs techniques, les détaillants en carburants, les équipementiers, les auto-écoles, les dépanneurs-remorqueurs, les distributeurs-stockistes, les négociants en pneumatiques, les négociants en produits pétroliers.

Les *centres auto* sont spécialisés dans la vente de produits automobiles dont ils assurent les prestations de montage. Ils réalisent aussi l'entretien des véhicules et certaines opérations de contrôle.

Les *néo-spécialistes*, quant à eux, travaillent sur un élément particulier des véhicules et ne représentent qu' 1% du marché de la réparation.

Des métiers en constante évolution

Le consommateur a modifié son comportement vis-à-vis de l'automobile. Il a désormais de nouvelles attentes : accueil personnalisé, diagnostic, service de proximité, rapidité...

Les métiers se transforment. Les technologies évoluent notamment celles concernant les systèmes de sécurité, le contrôle technique...

Il y a désormais trois catégories de compétences :

- le savoir-faire traditionnel : mécanique traditionnelle, maintenance préventive,
- les nouvelles qualifications pour des opérations sophistiquées : compétences en électronique, électricité...
- les compétences transversales : service, aspect relationnel ...

Les entreprises artisanales misent sur la polyvalence des tâches. La formation continue doit permettre aux ouvriers d'effectuer des opérations plus complexes.

En revanche, les grandes entreprises se caractérisent par la spécialisation des tâches. Ainsi pour la prise en charge des opérations sophistiquées, une nouvelle catégorie de techniciens est apparue.

L'adaptation de la branche à ces évolutions se fait par le biais :

- du réseau constructeur qui dispense des formations spécifiques sur des équipements appropriés,
- de réseaux informels qui facilitent la circulation d'informations et la mise en place de formations professionnelles pour les entreprises de maintenance et de réparation.

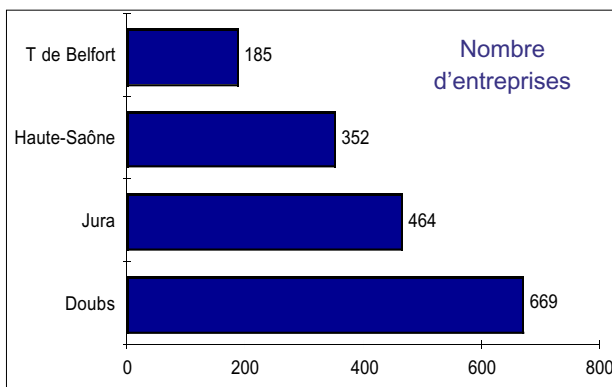
LES SERVICES DE L'AUTOMOBILE EN FRANCHE-COMTÉ

La Franche-Comté a un profil particulier lié à la présence du centre de production de Peugeot sur le site de Sochaux qui favorise le développement de fournisseurs et sous-traitants.

Des entreprises concentrées dans le Doubs et le Jura

En 1995, la Franche-Comté compte 1 670 entreprises dans la branche réparties comme suit :

- le Doubs, 40%,
- le Jura, 28%,
- la Haute-Saône, 21%,
- le Territoire de Belfort, 11%.



Source : INSEE-SIRENE 1995

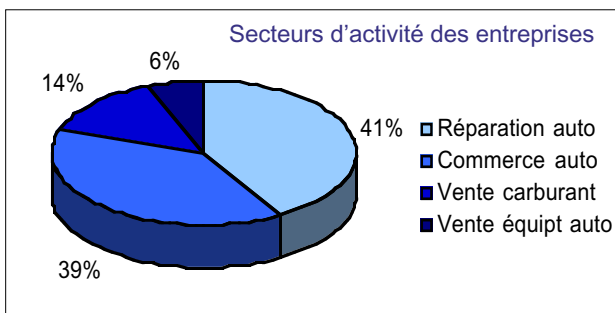
Le nombre d'établissements avec salariés est resté stable de 1981 à 1994 (environ 900), malgré une légère tendance à la croissance depuis 1991 (+8% contre +6,6% au plan national).

La réparation automobile, une activité prépondérante

Sur les 1 670 entreprises répertoriées :

- l'activité la plus représentée est celle de la *réparation automobile* avec 698 entreprises, soit 41% des entreprises régionales (contre 38% au plan national). Il s'agit principalement d'une activité de maintenance dans des structures artisanales.
- l'activité de *commerce automobile*, composée essentiellement de concessions, concerne 644 entreprises, soit 39% de l'ensemble des entreprises du secteur et 60% des effectifs.

- la *vente de détail de carburant* représente 14% des entreprises régionales (dont 95% de moins de 4 salariés),



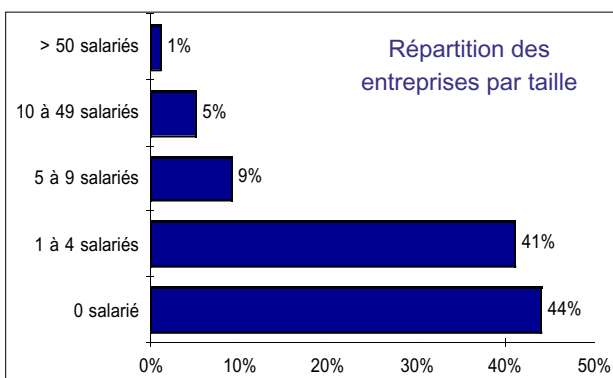
Source : INSEE-SIRENE 1995

- enfin, les entreprises de la *vente d'équipements automobiles* représentées à hauteur de 6%, appartiennent principalement à des réseaux de distribution d'équipementiers .

Un secteur très artisanal

Parmi les entreprises franc-comtoises de la branche des services de l'automobile :

- celles ne comptant aucun salarié représentent 44% de l'ensemble (soit 740 entreprises)
- celles de 1 à 9 salariés constituent 50% de l'ensemble
- enfin, les entreprises de 10 salariés et plus (au nombre de 98) comptent pour 6% de l'ensemble.



Source : INSEE-SIRENE 1995

Ce secteur est plus artisanal qu'au niveau national : les entreprises de moins de 10 salariés concentrent 48% des effectifs contre 40% pour l'ensemble du pays.

Au sein de ce secteur, l'activité réparation automobile concentre 75% des effectifs dans des entreprises de moins de 10 salariés.

Un parc automobile à entretenir

Comme au niveau national, le parc automobile régional est ancien : 47% des véhicules ont plus de sept ans.

Dans le Jura, un salarié du secteur commerce réparation automobile a en charge 98 véhicules légers.

Dans le Doubs, le ratio s'élève à 119 véhicules pour un salarié.

Dans le Territoire de Belfort, ce sont 127 véhicules pour un salarié.

En Haute-Saône enfin, pas moins de 143 véhicules sont à la charge d'un salarié du secteur.

Le marché de la réparation et de la maintenance est donc potentiellement plus important sur ces deux derniers départements qu'il ne l'est pour les autres.

L'EMPLOI ET SES COMPOSANTES EN FRANCHE-COMTÉ

Des salariés très jeunes

En 1993, parmi les 6 467 salariés du commerce et de la réparation, 20% ont moins de 25 ans. Ils sont encore plus jeunes dans le commerce et la réparation des cycles et motocycles (26%).

Pour l'ensemble des secteurs d'activités de Franche-Comté, les moins de 25 ans représentent 11% des salariés.

Mais en Franche-Comté, comme au plan national, la population de ce secteur vieillit. Les moins de 25 ans sont moins nombreux à entrer sur le marché du travail.

Les jeunes salariés du commerce et de la réparation sont majoritairement en contrat d'apprentissage ou de qualification.

Pour les professionnels, ce sont des outils de gestion des mouvements de main d'œuvre permettant une meilleure flexibilité.

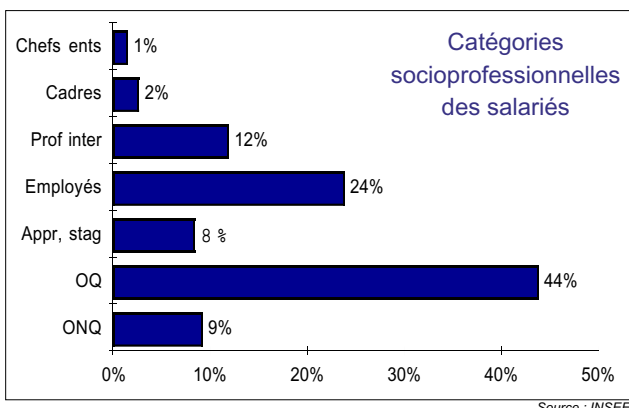
Pour les jeunes, cela leur permet d'acquérir une première expérience professionnelle.

Le vieillissement pose le problème de l'adaptation du personnel aux nouvelles technologies et aux

nouvelles formes d'organisations d'entreprises.
Des efforts en matière de formation continue sont à réaliser.

Une majorité d'ouvriers

Comme au plan national, les emplois du commerce et de la réparation sont essentiellement occupés par des ouvriers (53% des salariés).



La structure du salariat est caractéristique d'une région où les entreprises sont de petite taille et souvent familiales. L'encadrement (2% contre 3,8% au niveau national) et les professions intermédiaires (12% contre 13,4%) sont peu représentés. Huit pour cent des effectifs sont stagiaires ou apprentis.

Stabilité de la main d'œuvre adulte

En 1993, dans le commerce et la réparation automobile, le solde d'embauches est positif (différence embauches-sorties : + 225 salariés). Ce secteur professionnel recrute moins que la plupart des autres, mais les emplois créés sont durables.

Les contrats de travail précaires sont très peu utilisés sauf pour les moins de 25 ans. Cette classe d'âge connaît des mouvements de main d'œuvre importants en raison de l'utilisation de contrats d'alternance de courte durée (contrats de formation ou d'insertion).

L'accès des salariés aux emplois dans ce secteur varie selon leur âge : 52% des nouveaux embauchés ont moins de 25 ans, 42% ont entre 26 et 49 ans, et 6% ont plus de 40 ans.

La maintenance automobile très recherchée

En 1995, 63% des demandeurs d'emploi de la branche recherchent un emploi dans la maintenance automobile, 23% dans la carrosserie, et 10% dans la vente.

Environ 48% des demandeurs d'emploi ont entre 25 et 49 ans, et 43% moins de 25 ans. La répartition est la même au niveau national.

Une majorité de formations de niveau V

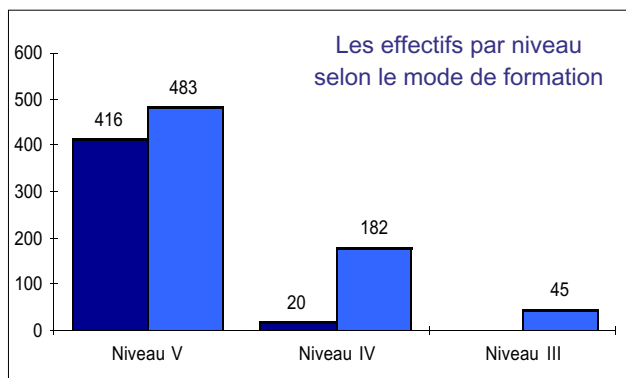
En 1994-95, les établissements de formation régionaux ont accueilli 1 146 jeunes dans les filières des métiers de l'automobile. Près de 50% d'entre eux étaient en dernière année de formation.

En Franche-Comté 900 jeunes ont suivi une formation de niveau V, soit 78% des effectifs formés (contre 82% au plan national).

La prépondérance du niveau V est essentiellement due à la structure des emplois de la maintenance automobile.

Le niveau IV (hors contrats de qualification) accueille 18% des effectifs.

Enfin, le niveau III représente 4% des effectifs formés, tous modes de formations confondus.



L'apprentissage est moins développé en Franche-Comté qu'au plan national : 38% contre 50%.

Au niveau V, la part des effectifs formés par apprentissage s'élève à 46%. Cette part tombe à 10% au niveau IV (contre 26% au niveau national).

En effet, une seule section est présente à ce niveau, il s'agit du BP réparateur automobile accueillant 20 personnes.

Les contrats en alternance (contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation) restent peu nombreux. De 1990 à 1995, 320 ont été signés dont 240 contrats de qualification.

Ces derniers concernent des formations de niveau V pour 19% d'entre eux, de niveau IV pour 71% et de niveau III pour 10%.

POUR CONCLURE...

Orientations proposées par la branche

Le personnel en place a majoritairement un niveau V et l'on constate que les recrutements continuent à se faire à ce niveau. Mais l'évolution de la profession dans les domaines techniques et commerciaux implique des besoins de jeunes formés au niveau IV.

En outre, à court terme, la profession aura besoin d'un personnel polyvalent, hautement qualifié. Elle embauchera prioritairement un jeune ayant vécu une première expérience en entreprise dans le cadre de sa formation initiale.

La formation initiale

La branche souhaite :

- promouvoir le domaine de l'automobile auprès des jeunes et revaloriser certains métiers pour améliorer le niveau d'entrée dans les formations,
- poursuivre les efforts en direction de la qualité des formations de niveau V,
- développer des filières de formation au niveau IV par voie d'apprentissage.

La formation continue

L'adaptation des compétences passe par la formation continue.

Un plan d'action doit être développé pour requalifier les salariés de la branche, en particulier permettre aux ouvriers de niveau V d'acquérir un niveau IV.

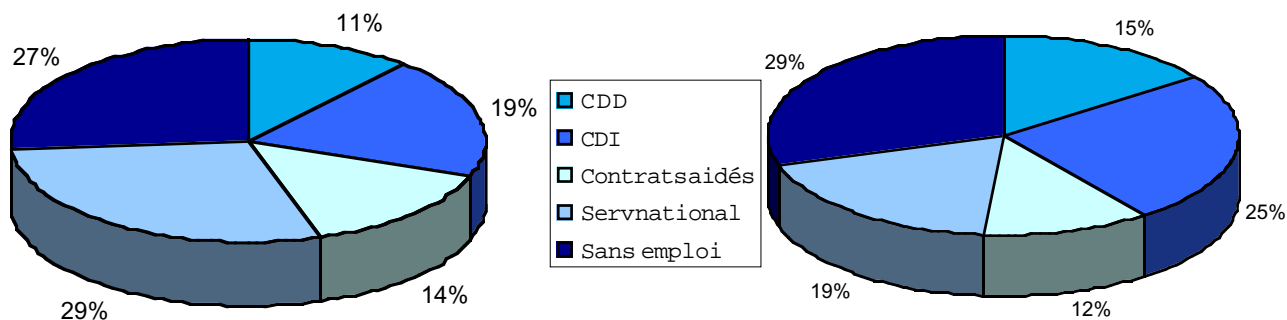
Insertion professionnelle des apprentis formés aux métiers des services de l'automobile

Source : enquête nationale réalisée par l'observatoire de l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) en 1995.

La situation des apprentis 8 et 18 mois après leur sortie de CFA, est la suivante :

- au 1er février 95 (8 mois)

- au 1er décembre 95 (18 mois)



Au 1er février 1995, 30% des apprentis sont salariés sous contrat de travail. Parmi eux, les deux tiers sont en CDI. Les jeunes sous contrats aidés (contrats de qualification, contrats d'adaptation, CES, stages...) représentent 14% de l'ensemble.

Dix mois plus tard, 40% des apprentis sont dans cette situation. Près des deux tiers sont en CDI. La part des emplois aidés, bien qu'en baisse, demeure importante : 12%.

Enfin, le chômage touche 30% des jeunes 18 mois après la fin de leur contrat d'apprentissage.

Principaux résultats de l'enquête...

- L'attractivité du métier de l'automobile est la principale motivation des jeunes pour s'orienter vers l'apprentissage.
- 8 jeunes sur 10 préparent leur formation dans une entreprise de moins de 10 salariés, et principalement chez un mécanicien réparateur automobile ou dans une concession.
- Après leur contrat d'apprentissage, 70% des apprentis en emploi perçoivent un revenu mensuel inférieur à 5 900 F nets.
- 65% des apprentis en emploi, 18 mois après leur sortie, travaillent dans le secteur du commerce et de la réparation automobile.
- A l'issue de leur contrat, les apprentis sont majoritairement employés par de petites entreprises : 43% chez un mécanicien réparateur automobile, 10% chez un agent.

Observatoire régional de l'emploi et de la formation

OREF

4, rue de Pontarlier - 25000 Besançon

Tél. : 03 81 83 32 67 - Fax : 03 81 83 31 62